



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/9/Corr.2  
28 mars 2003

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-neuvième réunion  
Montréal, 2-4 avril 2003

**Corrigendum**

**PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES BILATÉRALES POUR 2003**

Ce corrigendum est émis afin de:

- **Remplacer** le paragraphe 39 **par** ce qui suit:

Assistance pour la mise en œuvre de plans stratégiques afin de promouvoir la conformité dans la région Asie-Pacifique (Iran et Mongolie) (141 250 \$US)

39. Le comité exécutif a approuvé le même montant de fonds pour cette activité à sa 38<sup>e</sup> Réunion.

- **Ajouter** « Iran et Mongolie » au projet intitulé « Assistance pour la mise en œuvre de plans stratégiques afin de promouvoir la conformité dans la région Asie-Pacifique » dans le tableau, sous la Recommandation 2.

-----